

APPORTS DE LA FGM A LA CONFEDERATION.

Dès les lendemains de 1936, la volonté de certains métallos d'affirmer leur appartenance au monde ouvrier, puis de faire de la CFTC une composante, à part entière du mouvement ouvrier, explique que sont entamés des débats qui constituent une contribution essentielle à la réflexion de la confédération. Les uns concernent des problèmes d'organisation, d'autres des problèmes de stratégie, les uns et les autres n'étant d'ailleurs pas sans rapports.

DANS LE DOMAINE DE L'ORGANISATION.

Deux points apparaissent essentiels: le débat sur la section d'entreprise et celui sur la fédération d'industrie.

SECTION SYNDICALE D'ENTREPRISE.

Au congrès fédéral de novembre 1937, Lelièvre présente un rapport sur la section syndicale d'entreprise, suite aux difficultés rencontrées, en 1936, par les syndicalistes chrétiens isolés dans les usines du fait de la seule existence de sections locales. A l'occasion de ce rapport, il souligne aussi le rôle central du collecteur, agent de liaison entre le syndicat et la section. De ce rapport découle une conséquence, sans doute sous-estimée au départ, le recrutement qui commence à s'effectuer, de façon encore timide, sur le lieu de travail, va permettre de se détacher progressivement du ghetto chrétien.

Dans les années d'après-guerre, cette question de la section syndicale est réaffirmée comme priorité, en 1951, puis en 1958, dans un rapport de Gilbert Declercq. Il insiste sur la section comme "l'élément fondamental de toute l'organisation syndicale", l'entreprise, étant le lieu de l'exploitation et de l'action ouvrière contre le pouvoir capitaliste. Promouvoir la section comme "groupe autonome d'action", structuré et fort, est le "seul moyen de lutter contre la dévitalisation des appareils syndicaux classiques et de greffer, en pleine vie populaire, toute l'organisation syndicale ouvrière". Depuis la fin des années 1940, les métallos ne sont plus seuls à défendre le thème de la section syndicale d'entreprise; c'est toutefois, dans une usine métallurgique: Neyric, qu'est signé, en 1962, le premier accord reconnaissant la section comme interlocuteur du patronat. C'est aussi un ancien employé de la Métallurgie, René Mathevet, qui présente au Conseil économique et social, en 1964, le rapport sur la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. A souligner enfin que Jean Paul Murcier qui fut longtemps secrétaire fédéral des Métaux, va jouer à Grenelle en 1968 un rôle essentiel pour faire accepter la loi sur ce thème, loi qui sera votée en décembre 1968.

FEDERATION D'INDUSTRIE.

Dès 1937, Lelièvre compte, parmi les adhérents susceptibles de participer à la section, non seulement les ouvriers, mais aussi les employés et les femmes. C'est aller contre une tradition CFTC qui assigne à chacune de ces catégories des organisations spécifiques: syndicats et fédérations.

Au lendemain de la guerre, Charles Savouillan devenu secrétaire général de la fédération de la métallurgie, engage le fer sur cette question. Dès avril 1945, il déclare : "Il faut que nos camarades employés viennent dans nos fédérations ouvrières, je ne dis pas dans nos syndicats, mais cela viendra, nous apporter toutes leurs compétences". En avril 1946, c'est encore lui qui, au nom des cinq fédérations ouvrières, expose les positions des partisans de la fédération d'industrie. Il considère la force contractuelle sous trois aspects: force physique, par le nombre des adhérents, force morale, par la légitimité des revendications, force intellectuelle, par la pertinence des arguments. En maintenant la division entre catégories, on affaiblit ces diverses forces. Par ailleurs le syndicalisme d'industrie est une condition nécessaire à une réforme de l'entreprise. Toute réforme suppose l'existence d'une force indépendante de l'entreprise: la force syndicale. Il faudra cependant attendre 1959 pour que la Fédération de la Métallurgie devienne officiellement une fédération d'industrie.

DANS LE DOMAINE DE LA STRATEGIE.

Au nom du réalisme, nécessité d'opposer au patronat une force suffisante, ou bien en fonction d'une conception "viscérale" de l'unité ouvrière, les métallos sont sensibles très tôt à la nécessité de l'unité d'action, comme à la nécessité d'être reliés, au plan international, à une organisation la plus large possible.

UNITE D'ACTION.

Dès sa naissance, la CFTC admet la possibilité de cartels intersyndicaux. Ce n'est sans doute pas un hasard si le type de cartel mis en place, lors de la grève des ateliers de la Marine à Saint Chamond, en 1935, est considéré comme l'exemple-type d'une action professionnelle réussie. Ce n'est toutefois qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale qu'on théorise à propos de l'unité d'action.

A l'heure où, suite à la scission de FO, la CFTC se pose la question de l'unité d'action avec la CGT sous emprise communiste; avec d'autres minoritaires, Charles Savouillan fait partie de ceux qui prônent le maintien de l'unité d'action professionnelle. Au congrès fédéral de 1959, il explique que celle-ci a pour but de "renforcer la pression ouvrière" sur le patronat et le gouvernement et qu'elle est le corollaire du pluralisme syndical. Pour éviter le risque de débordements bien réels, face à une CGT qui tente d'imposer sa volonté, il importe que la section ne soit pas une "étiquette", mais une "force" capable de discuter, ayant une

position précise sur les revendications et le type d'action qu'elle entend mener. Dans le débat avec le partenaire, il faut rester vigilant et discipliné quand l'action est engagée. Il ajoute que l'unité d'action est "une coïncidence qui n'implique pas une communauté de but". Cette idée sera reprise au cours des années suivantes dans "Reconstruction" dont Savouillan est l'un des fondateurs, mais où l'on retrouve aussi Jean Lannes secrétaire fédéral des Métaux.

Cette théorisation d'une unité d'action professionnelle correspond à une pratique qui se développe surtout à partir des années 1950; elle est un moyen pour la CFTC de s'affirmer face à une CGT hégémonique dans un secteur comme les métaux; on pourrait citer à ce propos l'action menée dans la sidérurgie lorraine par Eugène Descamps, tout nouveau permanent.

Si l'on insiste sur la CGT, c'est parce que c'est elle qu'on retrouve surtout dans les entreprises. Ceci n'exclut nullement Force Ouvrière; n'est ce pas d'ailleurs encore Charles Savouillan qui, au congrès confédéral de 1948 répond aux détracteurs de la minorité qui accusent celle-ci de vouloir fusionner avec FO. "Nous n'oublions pas que ses militants furent avec nous dans les grèves de novembre-décembre 1947, que leur scission fut la manifestation de leur volonté de dépolitisation de la vie syndicale, volonté qui nous anime aussi. Il apparaît donc que parmi les différentes organisations syndicales, dans la mesure où FO a combattu pour cette indépendance, FO nous est plus proche et c'est tout".

Lorsqu'Eugène Descamps devient secrétaire général de la Confédération, en 1961, en même temps qu'il oeuvre dans le sens de "l'Evolution" dont nous reparlerons, il tente, sans succès d'amorcer la fusion avec FO et la FEN, pour constituer une grande centrale démocratique qui aurait permis à terme de réaliser l'unité syndicale avec la CGT, en évitant les risques de domination communiste. L'échec de ce grand projet va le conduire à l'unité d'action non plus seulement professionnelle, mais confédérale, avec la seule CGT, du fait du refus de FO, unité d'action qui pose automatiquement des problèmes beaucoup plus politiques, ne serait-ce que lorsqu'on entend agir ensemble pour réformer la fiscalité. C'est à travers des débats de ce type qu'on réalise qu'entre la CFDT et la CGT, il n'y a pas "communauté de but", comme l'expliquait Charles Savouillan.

L'ACTION INTERNATIONALE.

Alors qu'en 1950, la CFTC refuse l'affiliation à la CISL naissante et se maintient dans la CISIC, très tôt les métallos sont générés par la faiblesse des organisations professionnelles de l'Internationale chrétienne. En 1952, la fédération de la Métallurgie est mise en cause parce qu'elle a accepté, sous l'égide de la CISI, une rencontre avec des organisations syndicales étrangères et avec FO. Des contacts bilatéraux se développent avec de grandes organisations de métallurgistes en Allemagne, Grande Bretagne, Etats Unis, Suède; les connaissances de Paul Vignaux dans divers pays aident au

développement de ces liaisons. Avec Jean Lannes, les métallos s'opposent aussi à la renaissance d'un pluralisme syndical en Allemagne. Le résultat de tout ceci est la décision prise en 1957 d'adhérer à la FIOM. Décision finalement reportée, compte tenu de l'opposition de la direction confédérale et du fait que dans un proche avenir, la minorité risquait d'accéder au pouvoir. Il faut cependant attendre 1968 pour que cette adhésion devienne effective. La FGM est la première organisation à adhérer à un SPI.

Concernant l'action internationale, il faut aussi souligner les rapports étroits entretenus, dans les années 1960-70, avec les centrales syndicales italiennes. La FGM est sans doute l'organisation pour laquelle l'intérêt pour le syndicalisme italien est le plus grand. Cela va si loin sur le plan unitaire que des rencontres ont lieu entre les trois fédérations italiennes et les deux fédérations françaises de la CGT et de la CFDT. Prenant exemple sur leur homologues italiennes, celles-ci n'envisagent-elles pas un processus unitaire, oubliant sans doute que toute transposition d'un pays à un autre est délicate, que les rapports entre CGIL et PC italien ne se font pas sur le mode de la "courroie de transmission, et que le PCI est beaucoup plus ouvert que le PC français. Les rapports avec les Italiens sont toutefois bénéfiques, dans la mesure où ceux-ci ont sérieusement réfléchi sur les problèmes du progrès technique dans les années 1960 et qu'ils ont mis en oeuvre au même moment le système de la négociation articulée.

Ce n'est sans doute pas un hasard si des responsables issus de la Fédération de la métallurgie se sont retrouvés, par la suite, propulsés au sein de la confédération comme responsables du secteur international; c'est le cas de Jacques Chérèque, Albert Mercier, sans oublier Roger Briesch qui anime aujourd'hui le département international

AUTONOMIE ET EVOLUTION.

Les métallos sont sensibles au problème de l'autonomie, qu'il s'agisse de l'autonomie de l'organisation ou de celle des travailleurs au sein des entreprises.

EVOLUTION.

Il n'est pas besoin de souligner ici qu'Eugène Descamps a été un des artisans essentiels de l'évolution de la CFTC en CFDT; il faut lui associer ici Gérard Espéret, métallico lui aussi, qui, après avoir accompli une œuvre importante en matière de formation, s'est orienté vers ce que l'on appelait autrefois l'Outre mer où il a permis l'émancipation des organisations rattachées à la CFTC et joué un rôle central dans le processus de décolonisation.

Mais, au sujet de l'évolution nous voudrions examiner ici comment la fédération pose le problème. Présentant le rapport au congrès fédéral de 1960, Pierre Jeanne souligne d'abord qu'il est de la seule responsabilité des syndicalistes et non d'autorités extérieures, c'est une position qui est celle de

nombreuses autres fédérations. Mais il ajoute: "Nous affirmons notre désir de l'unité ouvrière; nous savons qu'elle ne peut se faire dans la CFTC sous sa forme actuelle, force nous est donc de rechercher quelle est l'évolution souhaitable et possible de notre organisation". L'évolution est donc un moyen de rendre possible l'unité ouvrière.

Par ailleurs la résolution adoptée souligne qu'il s'agit d'ouvrir largement l'organisation à "tous ceux qui peuvent diverger sur le fondement philosophique ou religieux du sens de la dignité humaine, mais sont d'accord sur des structures sociales garantissant effectivement la liberté et la dignité de l'homme". On retiendra ici le terme "structures sociales". Attachés aux valeurs les métallos ne les conçoivent que de façon concrète, garanties par des structures.

A souligner enfin que bien qu'attachés à l'unité du mouvement, les métallos bousculent un peu la direction confédérale qui leur paraît hésitante à engager véritablement le processus. Au congrès de 1963, Jean Maire, nouveau secrétaire général de la Métallurgie fait adopter l'amendement fixant comme terme au processus le dernier trimestre 1964.

L'AUTONOMIE OUVRIERE.

A ce sujet, le congrès des métaux de 1956 s'intéresse à ce que l'on appelle à l'époque la "démocratie industrielle". Considérant les propositions diverses: extension des pouvoirs des CE, participation à 50% au Conseil d'administration le rapport précise: "Il faut aller plus loin. Les travailleurs sont intéressés par ce qui détermine les conditions directes de leur travail. La gestion démocratique des entreprises doit permettre à leurs représentants de participer à toutes les décisions fondamentales qui intéressent la vie de l'entreprise, qu'il s'agisse de son organisation économique (organisation du travail, quantum de production, investissements, prix de revient) ou de sa vie sociale (règlement intérieur, organisation de l'apprentissage, niveau général des salaires, sécurité d'emploi)...La démocratie économique à laquelle nous aspirons est celle qui permettra que soit confié aux travailleurs un nombre aussi important de tâches actuellement détenues par ceux qui possèdent le capital."

C'est en fonction de cette optique qu'il faut sans doute situer l'intérêt porté par les métallos au problème des conditions de travail. Certes ils ne sont pas les seuls. Mais dès 1963, la fédération fait faire une étude approfondie sur les conditions de travail des OS des chaînes de montage, enquête qui conclut que pour l'heure, les travailleurs ne sont guère sensibilisés à cette question. Le problème sera repris plus tard au lendemain de 1970, avec les luttes des OS et les actions en liaison avec des ergonomes, comme à la Thomson d'Angers.

UNE APPROCHE TRES CONCRETE.

A travers les divers sujets que nous avons abordé, il faut retenir que les métallos ont généralement une approche très concrète des problèmes.

Considérons par exemple les textes sur le "socialisme démocratique" des années 1950. Le texte de Bernard Vacheret du SGEN, dans "Reconstruction", comme celui qu'on trouve dans le rapport au congrès de la Chimie de 1954, précisent les grandes lignes, fixent des principes. Tout autre est le texte élaboré par Eugène Descamps au moment du congrès fédéral de 1956 à Dunkerque sur le "socialisme démocratique"; on y trouve des éléments très concrets, on cherche comment pourrait fonctionner la production dans ce cadre; on parle même d'automobiles, de motocyclettes. Bien que la rapport de Declercq sur la "planification démocratique" soit une oeuvre collective, on retrouve là aussi, par endroit la patte du métallurgiste, qui parle par exemple de "l'homme aux manivelles". Certes, en étant trop concret dans ce genre de rapport on court le risque d'une obsolescence plus rapide, mais la méthode a, par contre l'avantage, de le rendre plus accessible.

N'est-ce pas le même type d'approche qui caractérise la fédération lorsqu'elle se trouve affrontée à un problème? On peut parler à ce sujet de sa façon d'aborder les fermetures d'entreprise ou la restructuration dans un secteur. Au lieu d'une simple dénonciation elle se lance dans la "proposition industrielle", d'une certaine façon, c'est le cas à propos de Lip, mais beaucoup plus nettement dans le document "Avenir de la sidérurgie, propositions de la FGM-CFDT" en 1979.

Dans un autre domaine, la FGM a été aussi un précurseur, avec le premier accord d'entreprise signé chez Renault par André Soulard. Rappelons brièvement les faits. Dans l'été 1955 éclatent les grèves de Saint Nazaire et Nantes, animées notamment par Nestor Rombeaut, Laurent Lucas et Gilbert Declercq. Le succès remporté est communicatif, les grèves font tâche d'huile et le patronat s'efforce d'établir une sorte de contre-feu par la politique des accords d'entreprise. Chez Renault, la section CFTC arrive à faire introduire dans l'accord des revendications anciennes: trois semaines de congé, retraite complémentaire, indemnité maladie, et inaugure une formule nouvelle en matière de rémunération. La CGT opposée à l'accord le paraphe finalement. Les accords apparaissent comme un moyen de faire progresser certaines revendications essentielles.

Michel BRANCIARD